

PROCES VERBAL DE REUNION
DE CHANTIER N°04

(Edition du 22/09/14)

FINISTERE – LA ROCHE MAURICE – Eglise Saint-Yves
Restauration des charpentes et couvertures de la nef et des bas-côtés

Le 16 septembre 2014 à 9 heures (dernier PV de réunion de chantier le 02/09/14).
Réunion assurée par MS. de PONTAUD et F. GODET-BOULESTREAU.
En présence de MM. Borzeix (APAVE), Philippe (LEFEVRE – maçonnerie), Le Jeune (UDOC – Couverture), Le Ber (LE BER – Charpente/menuiseries)
Était excusé : M. Bougeard (ARTHEMA – Décors peints- polychromie).
Était absent : néant.
MM. Forest (adjoint aux travaux) et Miossec (REXEL – Eclairage) assistaient à la réunion.

AVANCEMENT DES TRAVAUX

- Planning prévisionnel Version 2 (avec indications de l'entreprise LEFEVRE).

Démarrage des travaux de la Tranche Ferme prévu après les Journées du Patrimoine soit à partir du lundi 22 Septembre 2014.

Soit un calendrier comme suit :

Tranche ferme : 7 mois – Septembre 2014 / Mars 2015

Restauration de la toiture de la sacristie et des travées 9 et 10 de la toiture de l'église.

Tranche conditionnelle 1 : 7 mois – Avril 2015 / Octobre 2015

Restauration des travées 6 à 8 de la toiture de l'église.

Tranche conditionnelle 2 : 9 mois

Restauration des travées 1 à 5 de la toiture de l'église et réalisation du réseau périphérique de drainage.

Travaux projetés :

- Restauration de la charpente, y compris celle de la sacristie.
- Restauration de la voûte lambrissée et des corniches sculptées.
- Restauration de la couverture, y compris celle de la sacristie.

- Restauration des maçonneries en liaison avec la toiture : chevronnières, arases, corniches.
- Amélioration du système d'évacuation des eaux pluviales.

OBSERVATIONS

LOT N° 1 – LEFEVRE – Maçonnerie / Pierre de taille

MM. PHILIPPE et PALARIC

- Constats d'huissier prévus le mardi 23 septembre 2014 en présence des entreprises et de la Mairie.
- Installations de chantier prévues à partir du mercredi 24 Septembre 2014.
- **Suites aux différentes remarques des autres entreprises concernant les poussières et salissures, revoir le planning et le renvoyer aux entreprises ARTHEMA, UDOC et LE BER pour accord.** Le planning des travaux devra être signé par l'ensemble des entreprises :
 - L'entreprise indique dans le dernier planning que les travaux de remaillage pour reprise des fissures du chœur seront réalisés en même temps que les travaux de refixage des polychromies. En tout état de cause, et **pour éviter la propagation des poussières**, il sera souhaitable de les différer APRES cette intervention et de les réaliser la deuxième quinzaine de Novembre.
 - Pour ce qui est de la reprise des enduits, indiquée pour la première quinzaine d'avril 2015, il sera préférable que vous les prévoyiez à l'avancement, après la repose des corniches et avant les travaux de polychromie compte tenu des risques de projection et de salissure.
- Le remaillage des fissures des murs gouttereaux de la nef pourra suffire, ne nécessitant pas forcément la mise en place de tirants (optionnels).
- Prévoir la réalisation des sondages en sol en pied de contreforts Est. L'étude de structure vise à déterminer l'origine des désordres constatés en pignon Est et définir le protocole de restauration éventuelle des fondations existantes.
- La pose de jauges Saugnac étant incompatibles avec les travaux de remaillage de fissure, l'entreprise indique mettre la zone sous surveillance avec la mise en place de gougeons scellés de part et d'autre de la zone à reprendre.
- La mise en place de ces gougeons permettra d'établir des relevés précis de distance entre les gougeons et de surveiller l'évolution de la zone.
- En cas de stabilisation, indiquant un bon maintien des structures remontées, la mise en place de tirant ne sera pas réalisée.
- Le panneau de chantier sera installé sur le pignon de l'ossuaire. Taille environ 1.50m x2.50m
- Installer le tableau électrique de chantier dans la nef.
- A priori, et dans l'attente des relevés de charpente après découverte, les pierres de l'assise rapportée au droit des corniches seront conservées.

LOT N°2 et N°3 - LE BER – Charpente / Sculpture bois

M. LE BER

- **Fournir les plans de montage des échafaudages intérieurs. A diffuser auprès des autres entreprises (LEFEVRE et ARTHEMA) pour validation.**
- Constats d'huissier prévus le mardi 23 septembre 2014 en présence des entreprises et de la Mairie.
- Il a été demandé à l'entreprise LEFEVRE de revoir le planning en coordination avec les travaux des autres entreprises. **Le planning des travaux devra être signé par l'ensemble des entreprises.**
- Réaliser l'état des lieux contradictoire pour les intérieurs.
- Stocker les objets précieux, les bannières et les statues dans la sacristie.
- Evacuer les bancs vers lieu indiqué par la Mairie.

- Côté intérieur des vitraux à protéger.
- Croix et niches latérales prévues stockées en partie haute du jubé et protégées dans le caisson. Prévoir des visites pour vérification de la bonne conservation des objets mobiliers pendant le temps du chantier.
- Autels, chaire, stalles prévues encoffrés.
- **Montage des échafaudages intérieurs prévu à partir du début Octobre ; prévu achevé pour la troisième semaine d'Octobre 2014.**
- Protéger les sols.
- Les deux premières travées (n°1 et 2) réalisée en 1995 seront conservées. A priori et selon les anciennes photographies réalisées par l'entreprise, on ne pourra pas gagner en épaisseur.
- A priori, et afin de conserver les deux premières travées restaurées côté ouest et dans l'attente des relevés de charpente après découverte, pour le versant Sud, c'est la solution n°2 avec conservation du rang de pierre sur l'arase et mise en place d'un coyau côté Est qui sera réalisée.
- Pour le versant Nord, le rang de pierre serait conservé sur tout le linéaire.
- Sous-traitant pour les travaux électriques : entreprise Archéol. Dépose des luminaires et de la sono.
- L'entreprise indique réaliser les relevés des sculptures des corniches abimées par scanérisation avec l'entreprise IMAGINE 3D (Camaret 29).

LOT N°4 – UDOC – Couverture

M. LE JEUNE

- **Transmettre les plans des échafaudages et du parapluie aux autres entreprises (LEFEVRE, LE BER) pour accord avant montage.**
- **Faire valider les échafaudages et parapluie par un bureau de contrôle.**
- Constats d'huissier prévus le mardi 23 septembre 2014 en présence des entreprises et de la Mairie.
- Il a été demandé à l'entreprise LEFEVRE de revoir le planning en coordination avec les travaux des autres entreprises. **Le planning des travaux devra être signé par l'ensemble des entreprises.**
- Transmettre la déclaration de sous traitance pour l'entreprise Bretagne Echafaudages.
- **Echafaudages extérieurs prévus montés à partir de la fin Octobre 2014, achèvement mi-novembre 2014.**
- Côté extérieur des vitraux à protéger.
- La couverture des deux premières travées (n°1 et 2) réalisée en 1995 par l'entreprise CCA sera reprise en TC2. Voir si la volige peut être conservée.
- Prévoir un petit chéneau en plomb, largeur environ 10cm, pour dégager la chevronnière. (Réf. travaux similaires réalisés sur l'église de Le Faouët, Nostang..).

LOT N°5 – ARTHEMA - Décors peints / Polychromie

M. BOUGEARD

- Constats d'huissier prévus le mardi 23 septembre 2014 en présence des entreprises et de la Mairie.
- Il a été demandé à l'entreprise LEFEVRE de revoir le planning en coordination avec les travaux des autres entreprises. **Le planning des travaux devra être signé par l'ensemble des entreprises.**
- **Étude des polychromies à prévoir à partir de la dernière semaine d'Octobre 2014.**

DIVERS

COMMUNE:

- Constats d'huissier prévus le mardi 23 septembre 2014 en présence des entreprises et de la Mairie.

- Demander à la paroisse d'évacuer les objets dont elle a usage (harmonium, plantes, micros, panneaux d'exposition, etc...)
- Stocker le reliquaire ancien trouvé dans la sacristie dans une armoire forte.
- Faire dévégétaliser le clocher, les racines des petits arbres pouvant desceller les pierres.
- Il a été demandé à M. Miossec de l'entreprise REXEL de fournir un projet pour l'éclairage et la mise en valeur de l'église.

GUYLAINE DUPORT - Economiste:

- R.A.S.

DESTINATAIRES :

M. le Conservateur des Monuments Historiques

M. le Conservateur de l'Archéologie

M. l'Architecte des Bâtiments de France

ENTREPRISES :

n° de lot	Corps d'Etat	Entreprise	Représentant	Tel.	Fax	Email
Lot 01	Maçonnerie- Pierre de Taille	LEFEVRE	M. PHILIPPE	02 23 22 00 10 06.19.71.25.11		rennes@lefevre.fr
Lot 02	Charpente	LE BER	M. LE BER	02 98 68 86 19 06.63.26.60.68	02 98 24 11 27	contact@ateliersleber.fr
Lot 03	Sculpture sur bois					
Lot 04	Couverture	U.D.O.C.	M. LE JEUNE	02 98 88 02 54 06.86.26.36.18	02 98 62 09 48	unioncouvreurs@wanadoo.fr
Lot 05	Polychromie	ARTHEMA	M. BOUGEARD	02 40 28 37 54 06.14.39.07.23	02 40 28 37 54	arthema-restauration@orange.fr

Coordonnées :

APAVE – Coordonnateur Sécurité : M. Borzeix
Mme FORTIN Maire

jean-charles.borzeix@apave.com
laurence.fortin@larochemaurence.fr

M. FOREST (adjoint aux travaux)
M. Éric GOUEZ (Services Techniques)

noel.forest@larochemaurence.fr
06 78 65 56 44

Sans remarque des parties sous 8 jours, le présent compte-rendu est considéré comme approuvé.

RAPPEL DES TRAVAUX PREVUS AU CCTP

LOT N° 1 : Maçonnerie - Pierre de taille

- Installations de chantier
- La surveillance des fissures de la travée 10, l'étude de structure du pignon est et la confortation du pignon est.
- La suppression de l'assise rapportée au droit des corniches et la restauration des arases.
- La restauration des chevronnières et des parements dans les combles.
- Les travaux d'accompagnement intérieurs pour reprise d'enduit et badigeon d'harmonisation au droit des fissures et des corniches.
- La création d'un réseau de drainage et le recueillement des EP
- L'évacuation des gravats et l'établissement d'un dossier documentaire.

OPTION (tranche ferme) : Mise en œuvre de tirants au droit des contreforts du chevet.

LOT N° 2 : Charpente chêne - Voûte

- Toutes les protections conservatoires et les échafaudages intérieurs.
- Les relevés de détails et plans d'exécution, les étaitements à la demande et l'installation des moyens d'approvisionnement.
- La dépose des voûtes et leurs restaurations.
- La restauration des charpentes des fermes selon existants et selon les dispositions d'origine : les travaux de restauration comprennent les déposes de bois dégradés, les remplacements à neuf en chêne, les reprises d'assemblages et tous les travaux de confortation.
- La restauration des sablières et des corniches (hors parements sculptés repris dans un lot à part).
- Les traitements des bois anciens conservés.
- L'évacuation des gravats, les travaux en régie et l'établissement d'un dossier documentaire.

LOT N° 3 : Sculpture sur bois

- L'étude préalable et toutes investigations des ouvrages en bois sculpté (corniches, sablières, engoulants, etc.)
- La confortation des existants et les prises d'empreintes.
- La sauvegarde des sculptures existantes.
- La restitution de sculptures sur bois neufs.
- L'établissement d'un dossier documentaire.

LOT N° 4 : Couverture en ardoises

- Echafaudages et parapluie
- La dépose des couvertures et des ouvrages de couvertures, étanchéités, bois de couverture, etc.
- La fourniture et pose des bois de couverture traités.
- La réfection des couvertures en ardoises de Sizun posées aux clous et tous les ouvrages d'étanchéité divers.
- L'évacuation des gravats et l'établissement d'un dossier documentaire.

LOT N° 5 : Décors peints – Polychromie

- L'établissement des études préalables (relevés photographiques, étude stratigraphique, protocole de restauration).

- Les refixages provisoires préalables des décors peints (voûte lambrissée de la nef, culots, entrails et engoulants, sablières, blochets et corniches).
- Les nettoyages, les consolidations et fixages définitives des couches picturales.
- La restauration des couches picturales, retouches, rehausses, réintégrations, ...
- L'établissement d'un dossier documentaire.